

COMMUNIQUE DE PRESSE



Partager une journée de travail en duo avec une personne en situation de handicap

La 5ème opération #DUODAY reportée au 19 novembre 2020 est maintenue afin de soutenir les démarches individuelles et d'entreprises déjà engagées pour cette journée d'échanges et de promotion de l'emploi des personnes en situation de handicap. Face à la crise sanitaire, Duoday prend encore plus de sens du fait des relations professionnelles que l'opération permet de générer. Il s'agit ainsi de favoriser cette rencontre directe entre la personne en situation de handicap et l'employeur. En Occitanie, l'Agence régionale de santé, la DIRECCTE, l'AGEFIPH, le FIPHFP et les rectorats s'associent une nouvelle fois pour cette journée.

Le principe est simple : un employeur (privé ou public) accueille une personne en situation de handicap, le temps d'une journée de stage en duo avec un salarié.

Le maintien de l'opération est réalisable dans le respect des gestes barrières en vigueur (toutes les personnes en situation de handicap n'étant pas vulnérables et donc à risque). Chaque employeur a par ailleurs la possibilité d'adapter la forme de la rencontre : l'essentiel est que la rencontre se réalise (temps d'échanges téléphonique, participation à des activités professionnelles en visio, transmission d'information sur les postes et l'entreprise, etc.)

L'intérêt pour les entreprises, la fonction publique, les associations et les structures accueillant des duos: découvrir les compétences de travailleurs en situation de handicap, lors d'une période très courte et sans autre engagement, valoriser ses ressources humaines en les impliquant, s'ouvrir à la diversité et au handicap, communiquer sur ses valeurs sociales.

L'intérêt pour les personnes en situation de handicap : découvrir le travail en milieu ordinaire, préciser un projet professionnel, amorcer un parcours d'insertion, faire valoir ses compétences, vivre une expérience nouvelle.

L'intérêt pour les professionnels de l'insertion, de l'accompagnement et de la formation : mieux comprendre les attentes, les freins des employeurs pour mieux les accompagner dans leurs projets de salariés en situation de handicap, connaître leurs besoins en matière d'emploi et de compétences, collaborer avec de nouvelles entreprises.

En 2019, plus de 1000 duos avaient été réalisés en Occitanie.

L'invitation est lancée à tous les employeurs privés ou publics potentiels de la région : pour accueillir le temps d'une journée de stage, une personne handicapée en duo avec un salarié, il suffit de s'inscrire sur www.duoday.fr
Tous les renseignements au **numéro vert 0800387326**

Contacts presse :

ARS | Anne CIANFARANI - 05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 - anne.cianfarani@ars.sante.fr

DIRECCTE | Christine LEMOAL - 05.62.89.83.40 / 06.29.85.54.40 - christine.lemoal@direccte.gouv.fr

AGEFIPH | Valérie DAUDIGNY - 04 99 13 73 34 - v-daudigny@agefiph.asso.fr

FIPHFP | Marc de DUMAST - 05 62 73 61 36 - marc.guerrierdedumast@caissedesdepots.fr

Rectorat d'Académie de Toulouse | 05 36 25 77 22 - com@ac-toulouse.fr

Rectorat d'Académie de Montpellier | 04 67 91 48 03 - communication-recteur@ac-montpellier.fr